



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S SEANCE DU 23 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-trois juin à dix-sept heures, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Sandrine CHEVALIER, en suite d'une convocation en date du dix-neuf juin 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure du C.C.A.S. le dix-neuf juin 2026.

Etaient présents : Sandrine CHEVALIER, Marie-Louise BOUSSEMART, Edith BAUWENS, Maria PARISIS, Lydie PETRO, Maryline PRZYBYSZEWSKI, Freddy RAWINSKI, Maryse COLLET, Jacqueline DOHET, Anne-Marie GROUST, Sylvia LEMAIRE, Anne-Marie POREZ, Evelyne SAUL, Julien TAVERNIER.

Etaient excusés :

Christian MUSIAL ayant donné procuration à Marie-Louise BOUSSEMART,
Luciana PREVOST ayant donné procuration à Maryline PRZYBYSZEWSKI,
Christiane PHILIPPE ayant donné procuration à Sandrine CHEVALIER.

Secrétaire de séance : Odile SEVIN, Directrice du CCAS

Madame Sandrine Chevalier, Vice-Présidente ouvre la séance à 17h15,

Le Conseil d'Administration a été invité à :

- Approuver le procès-verbal du Conseil d'Administration du 20 mai 2026.
- Prendre connaissance des décisions prises par délégation du 13 mai 2026 au 18 juin 2026.
- Prendre connaissance des domiciliations prises par délégation.

Après délibération,

Le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la désignation des représentants du CCAS à l'UDCCAS et l'UNCCAS.
- **APPROUVE** la proposition concernant le colis et repas des aînés 2026.
- **APPROUVE** le remboursement du voyage pour des administrés qui n'ont pas pu y participer pour un cas de « force majeure ».
- **APPROUVE** des subventions aux associations. Les membres du CCAS également membres ou membres du bureau d'une association bénéficiaire ne prennent pas part au vote.
- **APPROUVE** l'adhésion au groupement de commande « ELEC 2028 » avec l'UGAP.
- **PROCEDE** à la désignation des membres du Conseil de Vie Sociale
- **APPROUVE** la convention générations cultures.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 18h30.

La Vice-Présidente du CCAS,

Sandrine CHEVALIER